Direction des Ressources Matérielles et de la Transition écologique
Services techniques
☎ : 02 33 06 31 90
Fax : 02 33 06 32 91

Réaménagement des cuisines du CH pour le dressage des plateaux repas
Centre hospitalier Mémorial France Etats-Unis

CCTP

Table des Matières

1 DISPOSITIONS GENERALES 3
1.1 Objet 3
1.2 Conditions d'intervention 3
1.2.1 Remarque préliminaire : type de marché 4
1.2.2 Etudes d'exécution 4
1.2.3 Reconnaissance des lieux 5
1.2.4 Scellements – Fourreaux – Etc 5
1.2.5 Planning des travaux 5
1.2.6 Erreurs ou omissions de le document d'appel d'offre 5
1.3 Enumération des lots 6
1.4 Dossiers des ouvrages exécutés 7
1.5 Développement durable 8
1.6 Amiante et plomb 8
2 DISPOSITIONS PARTICULIERES 9
2.1 Aménagement de la chaine plateau et reconfiguration du self 9
2.1.1 Lot n° 1 : Désamiantage/déplombage 9
2.1.2 Lot n° 2 : Protection de chantier - Démolition – Gros œuvre 10
2.1.3 Lot n°3 : Cloison-Menuiseries intérieures- Faux plafond 12
2.1.4 Lot n° 4 : Peinture 16
2.1.5 Lot n° 5 : Portes automatiques : 17
2.1.6 lot n°6 : Electricité - courants forts - courants faibles – SSI 19
2.1.7 Lot n° 7 : Plomberie - Ventilation 27
2.1.8 Lot n° 8 : Cloisons isothermes 33
2.1.9 Lot n° 9 : Installation frigorifique/Froid technique 40
2.1.10 Lot n° 10 : Sol résine 45
2.1.11 Lot n° 11 : Matériels industriels de cuisine 50

1 DISPOSITIONS GENERALES

1.1 OBJET

Le présent projet consiste à réaménager la cuisine au sous-sol de l'hôpital afin de pouvoir installer une chaine de dressage des plateaux repas . Le maître d'ouvrage sera particulièrement attentif aux dispositions qui seront prises par les entreprises sur le plan de l'hygiène, la réalisation et de la sécurité pendant les travaux.

1.2 CONDITIONS D'INTERVENTION

Lors d'interventions et accès dans la zone de travaux, des dispositions particulières devront être prises, en raison des conditions d'hygiène et de fonctionnement à respecter dans les circulations.

- Aucune coupure des réseaux électrique et hydraulique ne pourra avoir lieu sans autorisation du service technique.
- Les passages et cheminements des circuits de tous réseaux ne pourront être réalisés qu'après acceptation du représentant du service technique.
- Les traversées éventuelles de planchers et murs seront réalisées sous fourreaux.
- Toutes les installations conformes existantes devront rester en l'état.

En cas de modification de l'une d'elles, sans autorisation, l'entreprise devra sa réfection sans plus-value au marché.

- Les travaux seront réalisés dans des locaux, ou en bordure de services en activité ; les appareils bruyants ne pourront être utilisés qu'en cas de nécessité absolue. Le nettoyage des circulations empruntées devra être effectué régulièrement. (Tous les jours)
- Le stockage des matériaux sera interdit dans les circulations et locaux intérieurs occupés, ainsi que sur les parkings extérieurs en dehors des zones autorisées.
- Les matériels utilisés par les entreprises devront être conformes aux normes en vigueur ; tout appareil présentant des risques (fil dénudé ou autres) sera à retirer du chantier.

En cas de non-respect de ces dispositions et du bon état de propreté de la zone, le centre Hospitalier missionnera une entreprise spécialisée pour les assurer à la charge des titulaires responsables.
Les permis de feu seront obligatoires pour toutes les entreprises utilisant des appareils de meulage – tronçonnage – soudure. Pour ces travaux, les entreprises devront systématiquement prévenir le service sécurité du centre hospitalier afin que les dispositions nécessaires soient prises vis-à-vis du système de sécurité et obtenir ce permis de feu. (Minimum 24 h avant intervention). Plans, essais et contrôles

1.2.1 REMARQUE PRELIMINAIRE : TYPE DE MARCHE

L'attribution des travaux fera l'objet d'un marché à prix global et forfaitaire avec obligation de résultat. A ce titre, les types, caractéristiques, fonctions, quantités et implantations des divers composants de l'installation prévus au présent descriptif et ses annexes n'ont que valeur indicative. Les dimensions des ouvrages seront à relever sur place ; les cotes indiquées sur les plans ne sont données qu'à titre indicatif.
Le titulaire du marché reste entièrement responsable du résultat qui sera apprécié par le respect des fonctionnalités décrites par le présent document ou par les normes et règlements auxquels il se réfère, lors d'essais et contrôles techniques de l'installation, notamment par la mise en œuvre des foyers de contrôle d'efficacité qu'il préconise. L'exécution des épreuves concourant à la réception de l'installation et la fourniture des moyens correspondants restent à la charge du titulaire du marché
Les installations devront être conformes aux normes en vigueur et aux textes réglementaires.
Avant le démarrage des travaux, les entreprises des lots techniques devront transmettre au Centre Hospitalier leurs plans d'installations et d'exécution. Ils devront être validés avant toute exécution.
Après exécution, tous les essais et contrôles seront réalisés avant réception, sous la responsabilité de l'entreprise titulaire. (Éventuellement avec la présence d'un représentant du service technique de l'Hôpital)
Toutes les entreprises devront remettre au maître d'œuvre, le jour de la réception des travaux :

- Les certificats et documents techniques relatifs aux matériels fournis et l'exécution de ces ouvrages. (DOE)
- Les certificats d'autocontrôle des installations réalisées.
- Les références et notices des matériaux et matériels installés pour la maintenance et l'entretien

1.2.2 ETUDES D'EXECUTION

L'ensemble des travaux techniques devra faire l'objet, après attribution et avant toute exécution, d'une étude détaillée établie par l'entrepreneur.
Cette étude sera soumise au Maître d'Ouvrage/Maitrise d'œuvre/bureau de contrôle/coordinateur SSI/Coordinateur SPS ou autre organisme de controle pour examen et approbation.
Les délais de remise des documents, calendrier et cheminement de ceux-ci seront mis au point pendant la période préparatoire.
Cette étude devra également recevoir l'approbation du bureau de contrôle.
L'exécution de tous les ouvrages sera soumise aux prescriptions des normes et DTU en vigueur. Ceux-ci seront couverts par les garanties habituelles de bonne tenue
Celle-ci, par ailleurs très détaillée, devra comprendre :

- Les notes de calcul justificatives.
- Les plans d'équipement.
- Les schémas d'armoire.

- Les synoptiques courants forts et faibles.
- La nomenclature complète de tout le matériel mis en place.
- Les Plans d'équipement des bureaux.

Ce dossier devra être présenté sur support informatique **(Autocad)** avec la mise à jour en fonction des adaptations du chantier.

1.2.3 RECONNAISSANCE DES LIEUX

L'attention des soumissionnaires est attirée sur l'intérêt de se rendre sur place, afin d'évaluer les difficultés d'exécution de ses prestations. L'entrepreneur devra procéder à toutes les visites qu'il jugera utiles, pour apprécier l'importance et l'étendue de ses prestations et notamment juger des difficultés d'accès, de manques d'informations, des contraintes de toute nature. Il ne pourra se prévaloir d'aucune méconnaissance de ces difficultés pour l'exécution de ses prestations. Outre les travaux définis ci-après, les prix devront comprendre tous les travaux et fournitures accessoires qui auraient pu échapper au détail de la description, mais qui en sont le complément indispensable pour le complet et parfait achèvement des ouvrages conformément aux règles de l'art. Devront être prévues, notamment, toutes les sujétions induites par la nécessité d'assurer la continuité de fonctionnement du Centre Hospitalier
A cet effet, elles devront prendre contact avec le service technique de l'établissement pour la programmer. L'accès au service sera interdit à toute personne non accompagnée.
Après remise de leur offre, les candidats ne pourront se prévaloir d'omissions du fait d'un manque d'information ou de mauvaise interprétation des pièces du dossier.

1.2.4 SCELLEMENTS – FOURREAUX – ETC...

Au titulaire de chaque lot, il sera prévu, l'ensemble des percements gros murs, planchers, tranchées, réservations, etc. nécessaires à la mise en place des éléments d'installation sauf mention contraire dans le descriptif.
Après intervention, les rebouchages complets seront exécutés par le présent lot et les degrés coupe-feu réglementaires des parois horizontales et verticales seront rétablis conformément aux règles de sécurité incendie (passage de cloisons, rebouchage de manière à restituer le degré coupe-feu, etc…).

1.2.5 PLANNING DES TRAVAUX

Avant le démarrage des travaux, l'entreprise proposera au Maître d'Ouvrage un listing détaillé des taches relevant de l'exécution de ses ouvrages.
A partir de ces éléments, le maitre d'œuvre établira le planning détaillé de l'opération qui s'inscrira dans le délai contractuel prévu au marché.

1.2.6 ERREURS OU OMISSIONS DE LE DOCUMENT D'APPEL D'OFFRE

L'entrepreneur a l'obligation de vérifier, avant toute remise de prix et exécution des travaux, que les documents du présent dossier ne contiennent pas d'erreurs, ou

d'omissions, de contradiction qui sont normalement décelables par un homme de l'art. S'il relève des erreurs, omissions ou contradiction, il doit les signaler immédiatement au Maître d'ouvrage, par écrit recommandé faute d'avoir rempli ces conditions, l'entrepreneur se verra tenu comme responsable et ne pourra arguer d'aucun supplément pendant et après l'exécution des travaux.

1.3 ENUMERATION DES LOTS

2.1.1 Lot n° 1 : Désamiantage/déplombage
2.1.2 Lot n° 2 : Cloisons de chantier - Démolition – Gros œuvre
2.1.3 Lot n°3 : Cloison-Menuiseries intérieures- Faux plafond
2.1.4 Lot n° 4 : Peinture
2.1.5 Lot n° 5 : Portes automatiques :**Erreur ! Signet non défini.**
2.1.6 lot n°6 : Electricité - courants forts - courants faibles – SSI
2.1.7 Lot n° 7 : Plomberie - Ventilation
2.1.8 Lot n° 8 : Cloisons isothermes
2.1.9 Lot n° 9 : Froid industriel
2.1.10 Lot n° 10 : Sol résine
2.1.11 Lot n° 11 : Matériels industrielles

Liste des plans - A ce cahier des charges seront joints :

- Plan n° 1 _ plan existant et démolitions
- Plan n° 2 _ plan existant amiante-plomb
- Plan n° 3 _ plan existant forme de sol
- Plan n° 4 _ plan existant électrique
- Plan n° 5 _ plan installation de chantier PIC
- Plan n° 6 _ plan de coupe A-A
- Plan n° 7 _ plan de coupe B-B
- Plan n° 8 _ plan de coupe C-C
- Plan n° 9 _ plan de coupe D-D
- Plan n° 10 _ plan de réparage des cloisons et menuiseries
- Plan n° 11 _ plan projet électrique
- Plan n° 12 _ plan projet froid technique
- Plan n° 13 _ plan projet plomberie-ventilation
- Plan n° 14 _ plan projet électrique
- Plan n° 15 _ plan projet forme de sol
- Plan n° 16 _ plan projet protection
- Plan n° 17 _ plan projet plafond
- Plan n° 18 _ plan projet répartiteur
- Plan n° 19 _ plan PIC projet
- Plan n° 20 _plan Phasage projet
- Plan n° 21 _plan démolition 2eme sous-sol
- Tableau des installations ventilation et Froid technique
- Tableau des points GTC
- Annexe données techniques

1.4 DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES

La réception des travaux ne sera prononcée que si les essais ont été satisfaisants et si les réserves ont été levées après remise des Dossiers des Ouvrages Exécutés.
L'ensemble des documents ci-dessous sera à fournir au Maître d'Ouvrage/Maitrise d'œuvre/bureau de contrôle/coordinateur SSI/Coordinateur SPS ou autre organismes de contrôle pour examen et approbation
Après validation, les entreprises devront remettre au Maître d'œuvre, dans le mois suivant la réception des travaux, un dossier complet comprenant notamment :

- Les rapports de mise service régulation,
- Les équilibrages de réseaux avec les débits et réglages de vannes mentionnés sur les plans
- Les documents et schémas de câblages d'armoires et de réseaux
- Les plans de recollement incluant toutes les modifications enregistrées pendant l'exécution des travaux
- La mise à jour des schémas des armoires existantes modifiées
- Les notes de calcul
- Les plans des ouvrages exécutés en 2 exemplaires papier et 1 cd compatible avec poste informatique du service technique
- Les plans d'exécution
- Le schéma de principe aéraulique et hydraulique
- Le schéma électrique (armoires, régulations, etc.…)
- Les notices et modes d'emploi de fonctionnement des installations remis par les installateurs
- Les notices d'entretien du matériel
- Le cahier d'essai ou valeur de référence (débit d'air, hydraulique vannes de réglages, émetteurs, etc…)
- Les documentations techniques et les bons de garantie sur le matériel
- Les procès-verbaux des matériaux utilisés
- Les rapports d'essais et de qualifications de fonctionnement des installations CVC/PLOMBERIE
- Les procès-verbaux des matériaux utilisés
- Les procès-verbaux des matériaux utilisés
- Les procès-verbaux des matériaux utilisés
- Un schéma de l'installation plastifié (suivant demande du service technique

Les entreprises devront fournir une version papier et une version reproductible en forme de fichiers informatiques compressés sur support physique ou virtuel.
Les plans seront en format natif DWG et en format PDF (prêt à être imprimer)
De l'intégralité des documents demandés ; cette dernière devra être reproductible et modifiable. Exemples : plans, schéma d'armoire en DWG 2021

1.5 DEVELOPPEMENT DURABLE

Le centre hospitalier, engagé dans une action sur le développement durable, attachera une importance au respect des dispositions liées à cette démarche.
Seront notamment pris en compte le respect :

- du tri sélectif des déchets
- du choix des matériaux
- du choix des solutions proposant des économies d'énergie

Il privilégiera également les propositions des candidats sur des matériaux et équipements favorisant les économies d'énergie.
Le Centre Hospitalier se réserve le droit de valoriser les éventuels CEE générés par les travaux et, par conséquent, les entreprises retenues s'interdisent de demander des CEE pour les travaux objets du présent marché et s'interdisent également de transmettre à quiconque autre que le Centre Hospitalier tout document ou copie de document (facture, attestation de fin de chantier, procès-verbal de réception…) susceptible de permettre à un tiers de demander des CEE pour ces travaux.

1.6 AMIANTE ET PLOMB

Amiante :

Le diagnostic des locaux a été effectués Aout 2025.
Ce rapport mentionne la présence d'amiante dans plusieurs éléments.
Vous retrouverez ci-joint dans ce dossier, le rapport 25-HSC-4 - CUISINE - CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS DE SAINT-LO – AMIANTE détaillant les éléments contenants de l'amiante

Plomb :

Le diagnostic des locaux a été effectués Aout 2025.
Ce rapport mentionne la présence de plomb dans plusieurs éléments.
Vous retrouverez ci-joint dans ce dossier, le rapport 25-HSC-4 - CUISINE - CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS DE SAINT-LO - PLOMB détaillant les éléments contenants du plomb.

2 DISPOSITIONS PARTICULIERES

2.1 AMENAGEMENT DE LA CHAINE PLATEAU ET RECONFIGURATION DU SELF

2.1.1 LOT N° 1 : DESAMIANTAGE/DEPLOMBAGE

- Désamiantage des éléments contenant de l'amiante selon la réglementation en vigueur y compris toutes les sujétions de réalisation ou protections des ouvrages conservés
 - Localisation : Suivant le rapport de diagnostic
 - Y compris les sections des vides linge/déchets au 2eme sous-sol

- Déplombage des éléments contenant du plomb selon la réglementation en vigueur y compris toutes les sujétions de réalisation ou protections des ouvrages conservés
 - Localisation : Suivant le rapport de diagnostic

2.1.2 LOT N° 2 : PROTECTION DE CHANTIER - DEMOLITION – GROS ŒUVRE

Installation de chantier et protection :

- Création d'une protection de chantier pour la fermeture du chantier en panneaux de coffrage étanche + doublage d'une bache 200 microns y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : plan de principe installation de chantier

Démolition :

- Dépose des éléments de protection y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°1 démolition, (indiqué en rouge).

- Dépose soignée des éléments repérés y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°1 démolition
 - A remettre aux services techniques

- Dépose anciens équipements de cuisine hors éléments repéré y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°1 démolition

- Démolition ancienne porte/huisserie y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 Localisation : emplacement suivant plan de démolition (Indiqué en rouge).

- Démolition de cloisons et plafonds existants y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°1 de démolition, sur (indiqué en rouge)

- Démolition des surbots et massifs bétons y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°3 forme de sol existant

- Démolition des formes de sols existantes et des anciennes grilles

d'évacuation y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.

- Localisation : emplacement suivant plan n°1 de démolition

- Démolition des murs en briques dans les deux anciens locaux vide linge/déchets et anciens vide ordures/linge y compris toutes sujétions de réalisation et de recyclage en site approprié.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°21 de démolition au 2eme sous-sol

- Dépose des revêtements de faïence y compris toutes sujétions de réalisation, de reprise de la démolition et de recyclage en site approprié
 - Localisation : emplacement suivant plan n°1 de démolition

- Dépose du carrelage y compris toutes sujétions de réalisation, de reprise de la démolition et de recyclage en site approprié
 - Localisation : emplacement suivant plan n°1 de démolition

Gros œuvre :

- Création de réservations pour sol des locaux froid y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°15
- Création de réservations pour encastrement des réseaux plomberie y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : Emplacement suivant plan de plomberie
- Fourniture et pose de caniveaux en inox avec grille inox y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : Emplacement suivant plan n° 15 forme de sol

- Création d'un mur en agglo et de panneau de façade identique à la façade extérieur y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : entre le patio et la chaine plateau

- Création de surbots h= 10 cm pour la protection des réseaux hydraulique y compris toutes sujétions de réalisation et mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°15

2.1.3 LOT N°3 : CLOISON-MENUISERIES INTERIEURES- FAUX PLAFOND

Cloisons :

- Création d'une cloison de type Placostil de 78 mm avec isolant biosourcé, jusqu'en sous face de dalle y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan, (indiqué en orange)
 - L'isolant biosourcé devra contenir minimum 90% d'isolant biosourcé

- Création de coffre de type Placostil en BA18S avec isolant biosourcé, jusqu'en sous face de dalle y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan, (indiqué en orange), sur les poteaux

- Fourniture et pose d'un doublage de type Placostil en BA18S jusqu'en sous face de dalle y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Emplacement suivant plan, (indiqué en orange)

Portes :

- Fourniture et pose de blocs à âme pleine (CF1/2), y compris toutes sujétions de mise en œuvre et quincailleries.
 - L'huisserie sera métallique, laquée d'usine et encastrée de 3cm minimum
 - Coloris de laquage des huisseries, choix minimum de 20 coloris à proposer au MOA
 - Le passage libre de la porte sera de 90 cm
 - Localisation : Emplacement suivant plan, (indiqué en orange)
 - Y compris ferme porte sur la porte du local déchets

- Fourniture et pose d'un bloc à âme pleine (CF1/2) avec oculus diamètre 300mm, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et quincailleries.
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°10,
 - L'huisserie sera métallique, laquée d'usine

et encastrée de 3cm minimum

- Type 1 : (porte de 90+50cm)
 - Le passage libre de la porte sera de 90+50 cm.
 - Y compris fourniture et pose des ventouses incendie. Le raccordement sera au lot électricité
- Type 2 : (porte de 90+90cm)
 - Le passage libre de la porte sera de 90+90 cm.
 - Y compris fourniture et pose des ventouses incendie. Le raccordement sera au lot électricité

- Fourniture et pose d'un bloc technique à âme pleine (CF1/2), y compris toutes sujétions de mise en œuvre et quincailleries.
 - L'huisserie sera bois « dur feuillus » (chêne/hêtre)
 - Le passage libre de la porte sera de 50+50 cm
 - Localisation : pour la porte du placard technique électrique

- Fourniture et pose d'un oculus diamètre 300 (CF1/2) sur la porte existante, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et quincailleries.
 - Localisation : Sur la porte entre la préparation chaude et le self

- Mise en jeu des portes existantes après la pose du sol y compris toute suggestion de mise en œuvre.
 - Localisation : Sur l'ensemble de l'emprise du chantier

- Fourniture et pose de renforts bois incorporés dans les cloisons pour les divers équipements TCE, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : pour tous les lots TCE dans les cloisons nouvellement crées

Faux plafond :

- Fourniture et pose d'un faux plafond 60 x 60 en dalle minérales y compris toutes sujétions de découpe de dalles et d'incorporation d'équipements (électriques, Bouches de ventilation, etc…).
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°17 des plafonds

- Les porteurs métalliques seront en acier laqué blanc

- Fourniture et pose d'un faux plafond 60 x 60 spécial salle de bains y compris toutes sujétions de découpe de dalles et d'incorporation d'équipements (électriques, Bouches de ventilation, etc…).
 - Localisation : Localisation : Emplacement suivant plan n°17 des plafonds
 - Les porteurs métalliques seront en acier laqué blanc
 - Les porteurs métalliques seront traités contre l'humidité

- Fourniture et pose d'un faux plafond placoplatre y compris toutes sujétions de découpe de dalles et d'incorporation d'équipements (électriques, Bouches de ventilation, etc…).
 - Localisation : Localisation : Emplacement suivant plan n°17 des plafonds

- Fourniture et pose de trappes dans le faux plafond placoplâtre y compris toutes sujétions de découpe et d'incorporation d'équipements (électriques, Bouches de ventilation, etc…).
 - Localisation : Emplacement suivant plans de plafond

Protection murale :

- Fourniture et pose d'un revêtement mural de protection en PVC, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°16
 - Type n°1 : Sur les murs (130cm par rapport au sol)
 - Hauteur 130cm par rapport au sol
 - 10 nuances de couleurs minimums à proposer au MOE/MOA
 - Soudure à chaud du joint entre plaques de revêtement
 - Type n°2 : Sur les portes (130cm)
 - Hauteur 130cm
 - 10 nuances de couleurs minimums à proposer au MOE/MOA
 - Type n°3 : Sur les murs (toute la hauteur des murs)
 - Jusqu'au faux plafond
 - 10 nuances de couleurs minimums à proposer au MOE/MOA

- Fourniture et pose d'un revêtement mural de protection en PVC avec

décor imprimé, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.

- Localisation : Emplacement suivant plan n°16
- Hauteur 300cm et largeur 120cm
- Nombres : 5U
- 3 formats portrait et 2 formats paysage
- Fourniture des images par le MOA/MOE

2.1.4 LOT N° 4 : PEINTURE

Peinture :

- Fourniture et pose d'une toile de verre avec 2 couches de peinture sur les nouvelles cloisons et murs modifiés y compris toute sujétion de et préparation des supports (impression, etc....)
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°16
 - Peinture NF environnement et ECO LABEL européen

- Peinture 2 couches sur les bâtis/portes et portes techniques y compris toute sujétion de préparation des supports (impression, etc....)
 - Localisation : Sur les deux faces des portes, châssis coupe-feu.
 - Peinture NF environnement et ECO LABEL européen

- Fourniture et pose d'un saturateur en 2 couches sur les portes froides existantes y compris toute sujétion de préparation des supports (déshuilage, égrainage au papier fin, etc....)
 - Localisation : Sur les portes des anciennes chambres froides
 - Peinture NF environnement et ECO LABEL européen

- Peinture 2 couches sur les réseaux plomberie y compris toute sujétion de préparation des supports (impression, etc....)
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°13
 - Peinture NF environnement et ECO LABEL européen

- Fourniture et pose de 2 couches de peinture spécial sol y compris toute sujétion de et préparation des supports (impression, etc....)
 - Localisation : Emplacement suivant plan n°18, répartiteur informatique
 - Peinture NF environnement et ECO LABEL européen

2.1.5 LOT N° 5 : PORTES AUTOMATIQUES :

L'ensemble des portes automatiques devront respecter la norme C048 du SSI

Fourniture et pose de porte automatique à enroulement rapide spéciale chambre froide négative

y compris toutes sujétions de pose et d'incorporation d'équipements.

- Dimension de passage utile cm de largeur 200x205cm de haut
- Tablier triple isolation : complexe multicouche
- Isolation thermique : coefficient de transmission thermique U=2.7W/m².K
- Isolation phonique : réduction acoustique de 16 et 19 dBA
- Étanchéité parfaite grâce aux bavettes supérieures et latérales, et au bord de fermeture souple
- Fonctionnement par tirette extérieure et intérieure
- Radar de protection anti encrassement sur les deux faces
- Système anti-givre afin de protéger le mécanisme de blocage
- Système de déblocage manuel pour ouverture de la porte en cas de panne (par manivelle, volant,etc…)
- Y compris contact de position qui sera repris sur la GTC
- Y compris sabots de protections métalliques sur les 4 « angles » de la porte automatique
- Hauteur de ces sabots de 70cm minimum

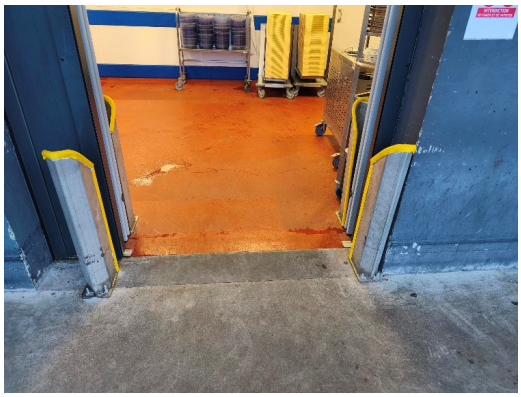


- Localisation : Voir plan n°13, pour la chaine plateau

Fourniture et pose de porte automatique à enroulement rapide y compris toutes sujétions de pose et d'incorporation d'équipements.

Dimension de passage utile 140cm de largeur x205cm de haut
Tablier simple isolation : complexe multicouche
Isolation phonique : réduction acoustique de 16 et 19 dBA
Étanchéité parfaite grâce aux bavettes supérieures et latérales, et au bord de fermeture souple

Fonctionnement par tirette intérieure et contrôle d'accès pour l'extérieur
Radar de protection anti encrassement sur les deux faces
Système de déblocage manuel pour ouverture de la porte en cas de panne (par manivelle, volant,etc…)
Y compris contact de position qui sera repris sur la GTC (uniquement pour les portes automatiques)
Y compris sabots de protections métalliques sur les 4 « angles » de la porte automatique
Hauteur de ces sabots de 70cm minimum



- Localisation : Voir plan n°13, Pour les portes d'entrées du service et la porte de service du self

2.1.6 LOT N°6 : ELECTRICITE – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES – SSI

Nota important : l'ensemble des réseaux apparents sur les plafonds ou cloisons isothermes seront fourreautés (type « tubiro ») avec profils d'angles
Il revient à l'entreprise de vérifier les hypothèses de calcul exprimées et de préciser dans son devis le dimensionnement qu'elle retient
L'ensemble des câbles seront en CCA-S2,D2,A2 selon la nouvelle règlementation
Les luminaires devront respecter la norme NF EN 60 598

- Neutralisation ou/et dépose des installations existantes gênantes pour le chantier.
 - Remise au service technique du matériel déposé

- Fourniture d'un coffret de chantier en milieu de chantier pendant toute la durée du chantier.
 - Localisation : Pour le chantier

- Fourniture et pose d'attente électrique provisoire pour différents équipements de cuisine depuis l'armoire existante/futur située au rez de jardin du bâtiment y compris toutes sujétions de réalisation.
 - Localisation : Emplacement suivant plan électrique
 - 2 pour les fours (40Kw par four)
 - 2 pour les chariots repas de service (2 Kw par chariot)
 - 1 pour le frigo « dotation »

- Fourniture et pose d'une armoire électrique du service en courant Normal avec disjoncteur principal et système Multi clips afin de pouvoir raccorder sans coupure. Celle-ci aura une réserve minimum de 30% en continu de la totalité des équipements installés (espace libre et multi clips), le repérage des protections se fera par une étiquette thermo gravé, avec coloris différents entre le courant normal et Ondulé. Il sera installé des compteurs d'énergies pour assurer un relevé mensuel et de la consommation de l'éclairage du service sur chaque courant électrique.
 Nota :
 - L'ensemble de l'armoire sera équipé de systèmes de synthèses « défaut » SD sur une coupure d'un disjoncteur.
 - L'ensemble des disjoncteurs de têtes des prises seront équipés d'un différentiels 30 mA.

- Un dispositif d'arrêt d'urgence sera prévu, facilement accessible, correctement identifié et muni de consignes précisant les modalités d'action en cas d'incident, dont la commande est placée à l'intérieur du service, à proximité soit de l'accès, soit du bloc d'appareils concerné (ou dans l'îlot si applicable), sans couper l'éclairage ni la ventilation contribuant à l'évacuation des fumées.

- Fourniture et pose des alimentations CR1 des armoires de courant normal et ondulé depuis le TGBT située au rez de jardin du bâtiment y compris toutes sujétions de réalisation.
 - Disjoncteurs existants disponible (160A sur le TGBT T1, 63A le TGBT T2 et 160A sur le TGBT T2 Prioritaire.
 - Une inversion de disjoncteurs du disjoncteur 160A par le 63A sur le T2 prioritaire sera à réaliser
 - Un ajout d'un disjoncteur de 260A sera à ajouter dans le TGBT T2 pour l'armoire électrique du service
 - Récapitulatif des armoires électriques sur le TGBT
 - Armoire du service sur le TGBT T2 (260A) à charge de l'entreprise de vérifier et proposer les calculs de puissances finaux
 - Armoire de ventilation sur le TGBT T1 (160A) à charge de l'entreprise de vérifier et proposer les calculs de puissances finaux
 - Armoire froid technique sur le TGBT T2 circuit prioritaire (63A) à charge de l'entreprise de vérifier et proposer les calculs de puissances finaux

- Fourniture et pose de luminaires LED étanches type « réglettes 150cm » y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Dans l'ensemble des locaux avec un plafond non démontable
 - Emplacement suivant modèles, à proposer au MOE service technique
 - Y compris embase de finition pour raccordement sur le plafond existant
 - Eclairage en lux pour les zones :
 - Préparation chaude et chaine plateaux : 500 lux
 - Autres locaux :200 lux

- Fourniture et pose de pavés LED avec détecteur de présence y

compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.

- Localisation : Dans l'ensemble des locaux avec un plafond démontable 600x600
- Eclairage en lux pour les zones :
 - Autres locaux : 200 lux

- Fourniture et pose d'une Baie de brassage avec 2 portes fermés vitrées à clé, la baie sera équipée de rack de 6 prises en partie haute et basse y compris toute sujétion de mise en œuvre et raccordement.
 - Localisation : Dans le local technique électrique/informatique
 - Y compris transfert des bandeaux existant de l'ancienne baie à la nouvelle
 - Dimension de la baie Hauteur 42U ; Largeur 800 mm ; Profondeur 800 mm
 - 1 Ossature type mécano, vissée (système garantissant une rigidité accrue)
 - Plaque amovible à la partie supérieure, équipée de 3 grilles d'aération
 - 1 Porte avant en verre sécurit fumé, épaisseur 5mm, équipée d'une serrure à clé
 - 1 Jeu de panneaux latéraux amovibles et encastrés, équipés chacun d'une serrure à clé
 - 1 Porte arrière en tôle pleine, ouvrant à 130° et équipée d'une serrure à clé
 - 1 Jeu de montants 19" à jarretierrage latéral (passe fils verticaux), réglables en profondeur au pas de 25mm
 - 1 Base de hauteur 120mm, ouverte en partie inférieure, équipée d'un passage de câbles à l'arrière avec module balai
 - 4 Vérins de nivellement
 - Charge admissible de 400Kg répartis
 - L'ensemble panneaux, Switch devra être aligné sur la baie (pas de renfoncement, ni de débordement)
 - L'ensemble sera réalisé en tôle d'acier, revêtement polyester RAL 9002.
 - La baie de brassage sera dimensionnée pour recevoir 30% de réserve pour rajout ultérieur.
 - Y compris un APC Netshelter,rack ATS, 230V 12 Sorties C13 (doubles alimentations spécifiques normale et ondulée)
 - Il sera en outre prévu, la connectique de répartition et visserie
 - Recette des câblages et des prises informatiques, y compris rapport à fournir dès réception
 - Un espace de 15 cm minium entre les bandeaux et la porte de la baie sera nécessaire.
 - Etiquette gravée autocollante fond noir et écriture blanche pour les prises RJ45 et les panneaux de brassage
 - Nota : La numérotation de la prise au niveau de la baie devra

être identifiée par les lettres et chiffres du répartiteur et le numéro de la prise.

Exemple : Toutes les prises seront raccordées sur le sous répartiteur B, donc les prises doivent être identifiées SR B, sur le bandeau de 24 RJ doit figurer une lettre, on peut commencera par la lettre A, puis la lettre B pour le 2ème bandeau, et ainsi de suite… Puis, doit suivre le numéro de la prise sur le bandeau de RJ (numérotation de 1 à 24).

La première prise doit donc être identifiée : SRB A 1… jusqu'à 24, puis SRB B 1… jusqu'à 24.

D'autre part, l'entreprise fournira au maître d'ouvrage et dans la baie, le synoptique de distribution des prises informatique et téléphone avec leur localisation et leur numérotation correspondante.

- Fourniture et pose de fibres optiques OS2 24 brins entre les deux salles serveurs et la nouvelle baie y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation
 - Localisation : Depuis la salle serveur n°1 et la salle serveur n°2
 - Nota : 12 brins par salle serveur
 - Raccordement sur un répartiteur APC LC en LC/LC
 - Les tiroirs optiques seront à inclure dans la prestation

- Reprise du câble 56 multipaires existant dans l'ancien répartiteur et fourniture et pose de bandeaux téléphoniques RJ45 de chaque côté du multipaire y compris toutes sujétions de mise en œuvre, de reprise des réglettes téléphoniques existantes et de réalisation
 - Les prises téléphoniques seront en RJ45 dans les deux baies
 - Localisation : Dans la nouvelle baie informatique

- Fourniture et pose d'une horloge BODET de style 5 AFNOR y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Dans la circulation (près du bureau) et stockage chariots pleins
 - Raccordement dans la nouvelle armoire électrique et sur la baie informatique de l'étage.
 - Hauteur : 2.80m

- Fourniture et pose d'un ensemble « WIFI/DECT » composé de 2 prises normales et 2 RJ45 y compris toutes sujétions de mise en

œuvre et de réalisation.

- Localisation : Emplacement suivant plan, 1 ensemble à côté du bureau
- Cette alimentation sera alimentée depuis la nouvelle armoire électrique.
- Raccordement des prises RJ45 dans la baie informatique.
- Hauteur : 2.80m

- Fourniture et pose prise de courant prise dans les locaux y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet électrique
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique existante.

- Fourniture et pose d'une alimentation pour four électrique y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet n°11, pour les deux fours
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance four : 39 KW par four

- Fourniture et pose d'une alimentation triphasée pour le groupe de climatisation y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan n°11 projet
 - Type n°3 pour l'armoire électrique de froid technique
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance climatisation : 25 KW (puissance à vérifier/valider par les études)
 - Type n°2 pour l'armoire électrique de ventilation
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance climatisation : 10 KW (puissance à vérifier/valider par les études)
 - Type n°1 pour l'armoire électrique du service
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance climatisation : 240 KW (puissance à vérifier/valider par les études de l'entreprise)

- Fourniture et pose d'une alimentation pour la ventilation de la hotte y

compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.

- Localisation : Voir plan projet n°11
- Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
- Puissance climatisation : 2 KW (puissance à vérifier/valider par les études)

- Fourniture et pose d'une alimentation pour la chaine plateau y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet n°11
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance climatisation : 0.25 KW

- Fourniture et pose d'une alimentation pour lampe anti-insecte y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet n°11,
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique technique.

- Fourniture et pose d'une alimentation pour la porte automatique y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet n°11, pour les 4 portes automatiques
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.

- Fourniture et pose d'une alimentation pour la borne de réchauffage y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet, pour les 15 bornes
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance borne de réchauffage : 9 KW

- Fourniture et pose d'une alimentation pour la borne de désinfection réchauffage y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet,
 - Cette alimentation sera alimentée depuis l'armoire électrique.
 - Puissance d'une borne de désinfection : 0.5 KW (puissance à vérifier/valider par les études)

- Fourniture et pose d'une attente électrique pour alimentation d'un

équipement technique y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.

- Localisation : Voir plan projet n°15
- Cette alimentation seront alimentées depuis l'armoire électrique technique.

 - Attente électrique climatisation chambre froide « brut »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « fini »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « congélateur »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « chaine plateau »
 - Reprise Attente électrique climatisation chambre froide « préparation froide »

- Fourniture et pose d'une attente électrique pour alimentation d'un coffret de sécurité de chambre froide y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Voir plan projet n°15
 - Cette alimentation seront alimentées depuis l'armoire électrique technique.
 - Attente électrique climatisation chambre froide « brut »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « fini »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « congélateur »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « chaine plateau »
 - Attente électrique climatisation chambre froide « préparation froide »

- Fourniture et pose d'un système de contrôle d'accès avec une ventouse les ventaux de la porte y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Pour les portes d'entrée au service SELF, répartiteur informatique et le local déchet.
 - L'ensemble des UTL seront à reprendre sur le système de contrôle d'accès existant situé sur le quai de réception des marchandises
 - Fourniture et pose du lecteur de badge et boutons de sortie y compris dispositifs de sécurité (boitier vert de secours)

- Fourniture et pose d'une nouvelle ventouse pour une porte asservie ouverte y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de

réalisation.

- Localisation : Pour la porte du local tri

- Fourniture et pose d'un destructeur d'insecte en inox avec lampe UV y compris toute sujétion d'installation.
 - Localisation : Emplacement suivant plan électrique
 - Nombres : 3 unités

Détection incendie

- L'ensemble de la détection incendie sera en détecteurs incendie thermostatique dans ces locaux, ainsi que les asservissements et l'imagerie UAE seront à mettre à jour.
 Le titulaire du lot courant faible fournira les plans d'implantation de la détection et des asservissements (DAS clapets CF portes automatiques, etc..). Le titulaire se mettra en rapport avec le constructeur DEF et le responsable du service sécurité de l'établissement. Aucun travail ne pourra être effectué sans accord du responsable sécurité de l'établissement.

- L'ensemble de la signalétique de secours de ces locaux, seront à mettre à jour.
 Le titulaire du lot fournira les plans d'implantation des équipements de sécurité (blocs de secours, etc..) pour validation par la maitrise d'œuvre et le chargé de sécurité

2.1.7 LOT N° 7 : PLOMBERIE - VENTILATION

Plomberie :

Nota important : l'ensemble des réseaux apparents sur les plafonds ou cloisons isothermes seront fourreautés (type « tubiro ») avec profils d'angles

- Neutralisation ou/et dépose des installations existantes gênantes pour le chantier et valorisation des déchets en site approprié.
 - Remise au service technique du matériel déposé pour récupération éventuels de pièces détachés
 - Y compris des anciens siphons/grilles
 - Y compris le meuble évier dans le répartiteur informatique

- Fourniture d'une alimentation EF provisoire pour le désamiantage
 - Localisation : Pour les zones à désamianter

- Création d'une attente EF/ECS/EU y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.
 - Localisation : Emplacement suivant plan futur plomberie
 - Y compris vannes de coupure sur les attentes
 - L'ensemble des réseaux seront sous fourreaux blancs (type tubiro) avec angles de finitions
 - Attente EU en 50mm mais réseau en 100mm
 - **Nota important : le raccordement des réseaux EU en 100mm sera fera sur un réseau fonte existant**

Ventilation :

Objectif du lot :
La ventilation des locaux de ce projet sera assurée par deux équipements de ventilation (1 caisson de soufflage et 1 CTA double flux équipé d'un caisson de récupération d'énergie, d'une batterie froide et d'une batterie chaude.)
Les équipements seront équipés d'un caisson de mélange et d'un by pass « freecooling » ou « freeheating » (à 100%).
Également, les deux éléments de ventilations seront équipés d'une programmation

horaire depuis la GTC pour intégrer un fonctionnement en mode normal/réduit.

Le caisson de soufflage (CTA 1) sera dédié uniquement à la ventilation des locaux à température 10°C avec un maintien légère surpression (5 Pa)
La CTA 2 sera dédié à la ventilation des locaux autres locaux afin de maintenir une température de 20°C
Le local stockage chariot contiendra une quinzaine de chariots de remise en température dont leurs dissipations thermiques seront élevées.
L'espace étant ouvert vers les circulations intérieures de la cuisine et des locaux adjacent, l'ensemble de ces locaux ne devront pas surchauffer afin d'éviter des écarts importants avec les locaux « froids ».

Un tableau de données techniques des volumes des locaux et du personnel travaillant dans ces locaux ainsi que des températures par local (été et hiver) et une annexe données technique sont joints au dossier.

De plus, la documentation des chariots de remise en température est incluse dans le dossier.

- Neutralisation ou/et dépose des installations existantes et valorisation des déchets en site approprié.
 - Remise au service technique du matériel déposé pour récupération éventuels de pièces détachés

- Fourniture et pose d'un caisson de soufflage de traitement d'air (CTA 1) y compris toutes sujétions de pose et de supportage
 - Emplacement suivant plan de ventilation
 - Construction en tôle prélaquée blanc
 - Isolation double peau du caisson
 - Moteur à débit variable et à variation électronique
 - Section filtration efficacité EU4/G4 95% gravimétrique
 - Section batterie froide : Puissance à valider
 - Appoint chaud par réchauffeur de gaine sur chaque antenne des locaux : Puissance à valider
 - Régulation du caisson de traitement d'air sera externe (pas de système embarqué) et à reprendre sur le système GTC existant
 - Interrupteur de proximité monté câblé

sur le caisson
 - Pressostat intégré au caisson
 - Thermomètre sur le réseau de soufflage
 - Thermostat de sécurité automatique monté sur le caisson
 - Mode antigel
 - CTA 1 : (locaux préparation froid et chaine plateau)
 - Caisson de soufflage seulement
 - Débit : 300 m3/h (puissance à vérifier/valider par les études)

- Fourniture et pose d'une centrale de traitement d'air (CTA 2) y compris toutes sujétions de pose et de supportage
 - Emplacement suivant plan de ventilation
 - Construction en tôle prélaquée blanc
 - Isolation double peau du caisson
 - Moteur à débit variable et à variation électronique
 - Echangeur double flux à haute efficacité
 - By pass pour freecoling à intégrer à la CTA
 - Section filtration efficacité EU4/G4 95% gravimétrique
 - Section batterie froide : Puissance à valider
 - Section batterie chaude : Puissance à valider (pas de raccordement)
 - Régulation de la Centrale de Traitement d'Air sera externe (pas de système embarqué) et à reprendre sur le système GTC existant
 - Interrupteur de proximité monté câblé sur la CTA
 - Pressostat intégré à la Centrale
 - Thermomètre sur les réseaux de soufflage et d'extraction
 - Thermostat de sécurité automatique monté sur la CTA
 - Mode antigel
 - CTA 2 : (Locaux divers)
 - Débit estimé à 3500 m3/h à charge de l'entreprise de vérifier et proposer les calculs de débits finaux

- Création d'un réseau d'extraction et de soufflage en conduit métallique rigide pour l'ensemble des locaux y compris toutes sujétions de

réalisation, de mise en œuvre et de finitions.

- Emplacement suivant plan de ventilation
- Calorifugeage thermique des gaines de diffusion d'air froid par laine de verre d'épaisseur 100 mm, avec revêtement extérieur en kraft aluminium renforcé assurant la fonction pare-vapeur.
- Diffuseur rond laqué blanc avec registre à encastré dans le plafond ou dalle de plafond
- Le titulaire devra réaliser une étude précise et détaillé pour son réseau de ventilation
- Cette étude sera à transmettre au Bureau de contrôle et au MOA pour approbation

- Fourniture et pose d'une armoire électrique ventilation de courant Normal avec disjoncteur principal et système Multi clips. Celle-ci aura une réserve minimum de 30% en continu de la totalité des équipements installés (espace libre et multi clips), le repérage des protections se fera par une étiquette thermo gravé. Il sera installé des compteurs d'énergies pour assurer un relevé mensuel.

Nota :

- L'ensemble de l'armoire sera équipé de systèmes de synthèses « défaut » SD sur une coupure d'un disjoncteur.
- L'ensemble des disjoncteurs de têtes des prises seront équipés d'un différentiels 30 mA.

Nota : L'alimentation sera fournie par le lot n°6 (électricité)

- Type n°1 : Armoire de ventilation
- Type n°2 : Armoire froid

<u>Chauffage :</u>

- Fourniture et pose d'un réseau constant pour la CTA de la laverie et CTA2 depuis la sous station n°2 y compris toutes sujétions de réalisation, de mise en œuvre et de finitions.

- Emplacement au 1er sous-sol entre la CTA et la sous-station n°2
- Réseau existant en acier
- Calorifugeage des réseaux de chauffage conforme à la réglementation en vigueur, avec classe d'isolation minimale requise selon la NF EN 12828 / NF EN ISO 12241 et les dispositions réglementaires applicables au bâtiment

- Raccordement sur départ existant CTA endoscopie
- Vannes d'isolements sur ce réseau
- Le titulaire devra réaliser une étude précise et détaillée pour son réseau de chauffage
- Cette étude sera à transmettre au Bureau de contrôle et au MOA pour approbation

Gestion Technique Centralisé :

- Fourniture et pose d'un nouvel automate pour l'extension de la gestion technique centralisé existante y compris toutes sujétions de pose et de supportage
 - Emplacement suivant plan de ventilation
 - Le système de GTC existant est de la marque SIEMENS DESIGO CC.
 - Le nouvel automate devra être du même constructeur afin de ne pas perdre de données

Equipement technique industriel :

- Fourniture et pose d'une station de lavage avec lave main intégré y compris toute sujétion de pose
 - Localisation : Pour les stations de lavage, emplacement suivant plan plomberie

- Fourniture et pose d'une hotte en inox y compris sa commande de fonctionnement et toute sujétion d'installation.
 - Localisation : Pour la préparation chaude, emplacement suivant plan

- Fourniture et pose d'un poste de nettoyage et de désinfection y compris toute sujétion d'installation.
 - Localisation : emplacement suivant plan plomberie
 - Centrale de nettoyage et désinfections pour 2 produits avec mélangeur thermostatique intégrée
 - Tuyau de qualité alimentaire d'une longueur de 20 mètres minimum



- **PSE n° 1 :**
 - Remplacement d'une partie de canalisation usée ou eau pluvial en PVC diamètre 140mm.
 - A chiffrer au Mètre linéaire

2.1.8 LOT N° 8 : CLOISONS ISOTHERMES

- Dépose soignée de l'ancienne chambre froide y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan, (Indiqué en rouge)

<u>Pour les locaux à température positive :</u>

- Fourniture et pose de cloisons en panneaux lisses isothermes de 80 mm avec 2 parements en acier galvanisé prélaqué et isolant y renforts/maintiens jusqu'en sous face de dalle et toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°10
 - Isolant en mousse polyuréthane rigide sans HCFC
 - Epaissement du parement 25 micron avec peinture polyester avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Les panneaux auront une conductivité thermique de 0.027 W/m°C (ou Uc 0.32 W/m°C) avec
 - Classement feu B-s2,d0
 - L'ensemble des panneaux seront assemblé en double emboitements avec une parfaite étanchéité grâce au formes males et femelles des panneaux et joints entre panneaux.
- Type n°1 pour les murs
 - Epaisseur 80mm
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
- Type n°2 pour les plafonds
 - Epaisseur 80mm
 - Les plafonds en panneaux devront permettre un passage d'une personne de 125 Kg pour l'entretien dans faux plafond en cas de besoin.
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
- Type n°3 pour les plafonds circulations

 - Epaisseur 80mm
 - Les plafonds en panneaux devront permettre un passage d'une personne de 125 Kg pour l'entretien dans faux plafond en cas de besoin.
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
 - Réaction au feu M1
- Type n°4 pour les coffres et habillages
 - Epaisseur 80mm
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
 - Y compris porte technique de largeur utile 50cm et de 180cm de hauteur (ouverture avec carré)
- Type n°5 pour le doublage du mur extérieur de la chaine plateau
 - Epaisseur 80mm
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
 - Réaction au feu A2 s2 D0

- Fourniture et pose d'une porte à la française avec parois lisses isothermes avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°15
 - Les panneaux des portes et châssis/fenêtres auront une conductivité thermique de 0.027 W/m°C (ou Uc 0.32 W/m°C) avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - La porte aura un passage utile de 90cm de largeur et 205cm de hauteur, équipé de charnières INOX
 - La porte sera équipé d'une plaque de protection laquée blanc RAL 9010 sur la partie inferieur de la porte, sur une hauteur 120cm
 - Les huisseries et châssis seront monobloc aluminium laqué blanc (RAL 9010) avec profil de rupture de pont

thermique

- Fourniture et pose d'une porte coulissante automatique avec parois lisses isothermes avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°15 pour la porte chambre froide « fini » et « brut »
 - Les panneaux de la porte auront une conductivité thermique de 0.027 W/m°C (ou Uc 0.32 W/m°C) avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - La porte aura un passage utile de 180cm de largeur et 205cm de hauteur, équipé de charnières INOX
 - La porte sera équipée d'une plaque de protection laquée blanc RAL 9010 sur la partie inferieur de la porte, sur une hauteur 120cm
 - Les huisseries et châssis seront monobloc aluminium laqué blanc (RAL 9010) avec profil de rupture de pont thermique
 - Y compris contact de position qui sera repris sur la GTC (uniquement pour les portes automatiques)
 - Y compris oculus de diamètres 300mm en verre « sécurit »

- Fourniture et pose de sol isotherme encastrée y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 Le sol sera composé de panneaux isothermes de 100 mm avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC et un stratifié phénolique anti-dérapant monté sur tasseaux d'étanchéité
 - Localisation : emplacement suivant plan n°15
 - Les panneaux auront une conductivité thermique Uc 0.22 W/m°C) avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - L'ensemble des panneaux seront assemblé en double emboitements avec une parfaite étanchéité grâce au formes mâles et femelles des panneaux.
 - Type n°6 pour les sols des chambres froides

positives
 - Epaisseur 100mm
 - Y compris profils de jonctions de panneaux et finitions d'angles
- Type n°7 pour le sol de la chambre froides négatives
 - Epaisseur 120mm
 - Y compris profils de jonctions de panneaux et finitions d'angles

- Fourniture et pose de châssis menuisé isotherme compatible avec les panneaux lisses isothermes de 80 mm avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan, (indiqué en orange)
 - Les panneaux auront une conductivité thermique de 0.027 W/m°C (ou Uc 0.32 W/m°C) avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - L'ensemble des panneaux seront assemblé en double emboitements avec une parfaite étanchéité grâce au formes mâles et femelles des panneaux.
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
- - Type n°1 pour les châssis de la préparation plateau (coté circulation interieure)
 - Classement feu B-s2,d0 (M1)
 - Y compris profils de jonctions de panneaux et finitions d'angles
- Type n°2 pour les châssis de la préparation plateau (coté façade extérieure) positives
 - Classement feu A2-s2,d0 (M0)
 - Y compris profils de jonctions de panneaux et finitions d'angles

- Fourniture et pose de cloisons en panneaux lisses isothermes de 120 mm avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC avec renforts/maintiens jusqu'en sous face de dalle y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan, congélateur (indiqué en vert)

 - Les panneaux auront une conductivité thermique Uc 0.22 W/m°C avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - L'ensemble des panneaux seront assemblé en double emboitements avec une parfaite étanchéité grâce au formes mâles et femelles des panneaux.
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
- Type n°8 pour les murs/coffres et habillages
 - Epaisseur 120mm
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles
- Type n°9 pour le plafond
 - Epaisseur 120mm
 - Les plafonds en panneaux devront permettreun passage d'une personne de 125 Kg pour l'entretien dans faux plafond en cas de besoin.
 - Y compris profils U, profils d'angles sortants, jonctions de panneaux murs/plafonds et finitions d'angles

- Fourniture et pose d'une porte à la française avec parois lisses isothermes avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan de , congélateur (indiqué en vert)
 - Les panneaux des portes et châssis/fenêtres auront une conductivité thermique Uc 0.22 W/m°C) avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - La porte aura un passage utile de 90cm de largeur et 205cm de hauteur, équipé de charnières INOX
 - La porte sera équipée d'une plaque de protection laquée blanc RAL 9010 sur la partie inferieur de la porte, sur une hauteur 120cm
 - Les huisseries et châssis seront monobloc aluminium laqué blanc (RAL 9010) avec profil de rupture de pont

thermique
 - Y compris ferme porte spécial chambre froide

- Fourniture et pose d'une porte coulissante avec parois lisses isothermes avec isolant mousse polyuréthane rigide sans HCFC y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.
 - Localisation : emplacement suivant plan, (indiqué en bleu ciel) pour la réserve alimentaire froide « brut » et la réserve alimentaire
 - Les panneaux des portes et châssis auront une conductivité thermique de 0.027 W/m°C (ou Uc 0.32 W/m°C) avec une finition teinte blanche RAL 9010
 - Classement feu B-s2,d0
 - La porte aura un passage utile de 100cm de largeur et 205cm de hauteur, équipé de charnières INOX
 - La porte sera équipée d'une plaque de protection laquée blanc RAL 9010 sur la partie inferieur de la porte, sur une hauteur 120cm
 - Les huisseries et châssis seront monobloc aluminium laqué blanc (RAL 9010) avec profil de rupture de pont thermique
 - Y compris ferme porte spécial chambre froide
 - Y compris oculus de diamètres 300mm en verre « sécurit »

- Mise en jeu des portes existantes après la pose du sol y compris toute suggestion de mise en œuvre.
 - Localisation : Sur le local préparation froide

- Fourniture et pose de trappes de visite 800x800mm dans les plafonds isothermes, isolé et **monté sur charnières inox et poignées inox** seront disposés dans les plafonds en cas de besoin.
 - Localisation : emplacement suivant plan des plafonds

Protections :

- Fourniture et pose de protections métalliques « poteau » galvanisé y compris toute sujétion d'installation.

Hauteur 1.00m, diamètre 10cm

- Localisation : emplacement suivant plan de protection



2.1.9 LOT N° 9 : INSTALLATION FRIGORIFIQUE/FROID TECHNIQUE

Nota important :
Le candidat devra fournir lors de la dépose de son offre, l'ensemble de son étude technique et une présentation de son offre.
L'ensemble des réseaux apparents sur les plafonds ou cloisons isothermes seront fourreautés (type « tubiro ») avec profils d'angles

Objectif du lot :
L'installation technique sera composée en 3 réseaux à des régimes de températures distinctes (GR 1 :10°C/ GR 2 :3°C/ GR 3 : -20°C).
Cependant, le groupe GR1 devra être de même capacité que le groupe GR2 et inclure une interconnectivité manuelle en cas de défaillance/maintenance du GR2.
Nota : le GR 1 ne pourra assurer le fonctionnement du réseau 10°C et 3°C en même temps. La priorité sera donnée au réseau 3°C
Un tableau de données techniques des volumes des locaux et du personnel travaillant dans ces locaux est joint au dossier.

- Neutralisation ou/et dépose des installations existantes et valorisation des déchets en site approprié.
 - Remise au service technique du matériel déposé pour récupération éventuels de pièces détachés
 - Y compris récupérations des fluides frigorigènes et retraitement/destruction avec la fourniture d'un certificat de traitement

- Fourniture et pose d'une armoire électrique « froid technique » de courant Normal avec disjoncteur principal et système Multi clips. Celle-ci aura une réserve minimum de 30% en continu de la totalité des équipements installés (espace libre et multi clips), le repérage des protections se fera par une étiquette thermo gravé. Il sera installé des compteurs d'énergies pour assurer un relevé mensuel.

Nota :
- L'ensemble de l'armoire sera équipé de systèmes de synthèses « défaut » SD sur une coupure d'un disjoncteur.
- L'ensemble des disjoncteurs de têtes des prises seront équipés d'un différentiels 30 mA.

Nota : L'alimentation sera fournie par le lot n°6 (électricité)

- Création d'un réseau de froid positif (0-3°C et 10°C) avec un groupe de condensation et évaporateurs y compris toutes sujétions de réalisation, de mise en œuvre et de finitions.

- Emplacement suivant plan de ventilation
- Le titulaire devra réaliser une étude précise et détaillé pour le calcul de la puissance de froid.

Cette étude sera à transmettre au Bureau de contrôle et au MOA pour approbation

- Calorifugeage des réseaux de froid conforme à la réglementation en vigueur, avec classe d'isolation minimale requise selon la NF EN 12828 / NF EN ISO 12241 et les dispositions réglementaires applicables au bâtiment
- L'ensemble des réseaux apparents seront sous fourreaux blancs (type tubiro) avec angles de finitions

Pour le groupe de condensation pour les chambres froides 0/3°C et 10°C :

- Le groupe de condensation sera du type monoblocs carrossé à air silencieux
- L'insonorisation sera livrée sorti d'usine, pas de d'insonorisation rapportée
- Moteur avec variateur de vitesse et fonctionnement en basse vitesse 900 tr/min
- Réservoir de liquide et résistance de carter
- Gaz frigorigène de type R134A ou R407F
- Installation du groupe de condensation sur un support traité anti-corrosion et plots antis vibratiles.
- **Nota important : les dimensions du groupe seront à prendre en compte contenu du passage réduit par la véranda du SELF.**
- **La puissance du groupe de condensation sera pris avec 15% de puissance supplémentaire.**

Pour les évaporateurs des chambres froides 3°C et 10°C :

- Evaporateur plafonniers extra plats en ABS et double flux.
- Mise en place d'une vanne de pression constante
- L'ensemble des éléments de visseries et fixations seront inox
- Coffret étanche de régulation électronique avec lecture de la température et détection de gaz frigorigène
- Contact d'arrêt ventilation à l'ouverture de porte
- Thermostat équipé d'une sonde d'ambiance et d'une sonde de dégivrage
- Sonde sur enregistrement de température avec report sur GTC interne au CH

- Raccordement des condensats avec siphon et tube PVC blanc isolé
- La chambre froide sera équipée d'une soupape de décompression
- L'ensemble des réseaux apparents ou équipements électriques seront sous fourreaux blancs (type tubiro) avec angles de finitions

- Création d'un réseau de froid négatif (-20°C) avec un groupe de condensation et évaporateur y compris toutes sujétions de réalisation, de mise en œuvre et de finitions.
 - Emplacement suivant plan de ventilation
 - Calorifugeage des réseaux de froid conforme à la réglementation en vigueur, avec classe d'isolation minimale requise selon la NF EN 12828 / NF EN ISO 12241 et les dispositions réglementaires applicables au bâtiment
 - Le titulaire devra réaliser une étude précise et détaillé pour le calcul de la puissance de froid.

 Cette étude sera à transmettre au Bureau de contrôle et au MOA pour approbation
 - L'ensemble des réseaux frigorifique seront installé sur chemin de câble dédiés et les soudures seront à réaliser sous gaz neutre (argon)
 - L'ensemble des réseaux apparents seront sous fourreaux blancs (type tubiro) avec angles de finitions

<u>Pour le groupe de condensation pour la chambre -20°C :</u>

- Le groupe de condensation sera du type monoblocs carrossé à air silencieux
- L'insonorisation sera livrée sorti d'usine, pas de d'insonorisation rapportée
- Moteur avec variateur de vitesse et fonctionnement en basse vitesse 900 tr/min
- Réservoir de liquide et résistance de carter
- Gaz frigorigène de type R134A ou R407F
- Installation du groupe de condensation sur un support traité anti-corrosion et plots antis vibratiles.
- **<u>Nota important : les dimensions du groupe seront à prendre en compte contenu du passage réduit par la véranda du SELF.</u>**
- **<u>La puissance du groupe de condensation sera pris avec 15% de puissance supplémentaire.</u>**

Pour l'évaporateur de la chambre -20°C :

- Evaporateur cubiques en tôle laquée et simple flux
- L'ensemble des éléments de visseries et fixations seront inox
- Coffret étanche de régulation électronique avec lecture de la température et détection de gaz frigorigène
- Contact d'arrêt ventilation à l'ouverture de porte
- Thermostat équipé d'une sonde d'ambiance et d'une sonde de dégivrage
- Sonde sur enregistrement de température avec report sur GTC interne au CH
- Raccordement des condensats avec siphon et tube cuivre isolé
- La chambre froide sera équipée d'une soupape de décompression
- L'ensemble des réseaux apparents ou équipements électriques seront sous fourreaux blancs (type tubiro) avec angles de finitions

La chambre froide négative -20°C sera équipé d'un dispositif réglementaire d'alarme sonore et visuel pour personne enfermée.
Le titulaire pourra proposer un report de cette alarme sur la GTC interne au CH.

- Création d'un réseau eau glacée avec un groupe d'eau glacée y compris toutes sujétions de réalisation, de mise en œuvre et de finitions.
 - Emplacement suivant plan de ventilation
 - Fonctionnement du réseau primaire et secondaire en eau glacée 6-12°C
 - Réseau en acier et calorifugeage des réseaux de froid conforme à la réglementation en vigueur, avec classe d'isolation minimale requise selon la NF EN 12828 / NF EN ISO 12241 et les dispositions réglementaires applicables au bâtiment
 - Le titulaire devra réaliser une étude précise et détaillé pour le calcul de la puissance de froid.

 Cette étude sera à transmettre au Bureau de contrôle et au MOA pour approbation
 - L'ensemble des réseaux apparents seront sous fourreaux blancs (type tubiro) avec angles de finitions

Pour le groupe d'eau glacée :

- Compresseur radial à deux étages, à vibrations réduites, de type semi hermétiques, équipés d'un arbre à palier magnétique sans contact, avec modulation de puissance de 15% à 100% par circuit.
- Le moteur électrique est équipé d'un démarreur électronique progressif limite l'appel de courant au démarrage,
- Un évaporateur à faisceau tubulaire, muni de purge d'air et de liquide
- Un condenseur à faisceau tubulaire les organes de détente sont de type détendeurs électronique
- Une armoire de commande et de démarrage avec contrôleur de débit sur l'évaporateur une régulation numérique programmable et communicante par microprocesseurs basée sur un contrôle de la sortie d'eau glacée à température constante, avec report d'une alarme de synthèse sur la GTC.
- Installation du groupe d'eau glacée sur un support traité anti-corrosion et plots antis vibratiles.
- Les tuyauteries cheminant sous les groupes sont munies d'organes d'isolement permettant d'isoler les différents réseaux
- **Nota important : les dimensions du groupe seront à prendre en compte contenu du passage réduit par la véranda du SELF.**
- **La puissance du groupe de condensation sera prise avec 15% de puissance supplémentaire.**

2.1.10 LOT N° 10 : SOL RESINE

Nota important :
En amont du chantier, l'entreprise titulaire devra attester de l'acceptation du support et en faire la réception avant son intervention.

- Fourniture et pose d'un revêtement de sol étanche directement circulable à base de résines époxydiques de type SERVATEX 45 ou équivalent avec plinthes rapportés y compris toutes sujétions de pose et de réalisation.
 - Localisation : emplacement suivant plan n°15, forme de sol
 - Y compris la laverie centrale

Le revêtement comprendra :

- Un primaire à base de résine époxydique bi-composant de type SERVASTOP+ ou équivalent
- Une couche d'imprégnation à base de résine époxydique bi-composant de type SERVASTOP+ ou équivalent
- Un tissu de verre bi-directionnel d'un grammage de 450 g/m² DESCOSOL ARMATURE 450 ou équivalent, marouflée dans la couche d'imprégnation
- Une couche de saturation à base de résine époxydique bi-composant de type SERVASTOP +, saupoudrée à refus de quartz 0.4-0.8 mm ou équivalent
- Un saupoudrage Quartz
- Une couche de masse à base de résine époxydique bi-composant de type ACCOCHAPE 992 ou équivalent + additivé de quartz naturel 0.1-0.3 mm avec saupoudrage de quartz colorés 0.4-0.8
- Une couche de finition à base de résine époxydique bi-composant de type ACCOCHAPE 992+ ou équivalent

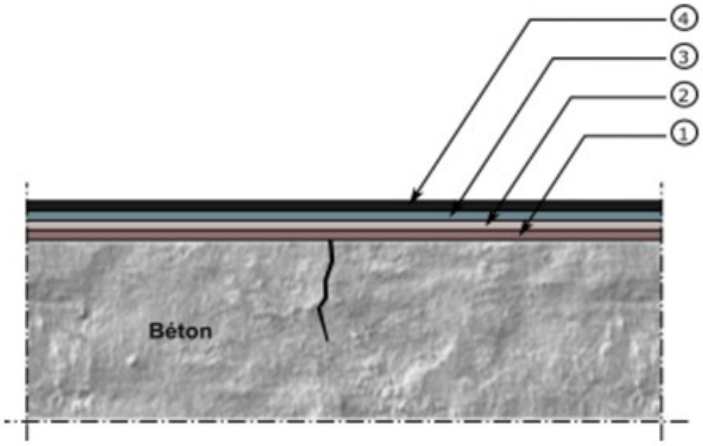
L'entrepreneur devra prévoir dans son offre l'ensemble des traitements des points singuliers (angles rentrant et sortant, joint de dilatation ou de fractionnement, étanchéité au droit des décaissés de siphon, etc…). Se référer à l'avis DTU, aux schémas ci-après.

- Caractéristique techniques du sol:
 - Classement UPEC : U4 P4S E3 C2 avec avis technique CSTB
 - Classement performanciel CSTB - IPRU : 3.4.3.4
 - Épaisseur du système : 4.5mm
 - Résistance à la glissance : > Lab INRS

- Classement au feu : Cfl-S1
- Émissions dans l'air intérieur : A+
- Label W.O.R.L.D validé par VECTOEUR
- Label EXCELL PLUS pour l'ambiance intérieure
- Conforme à la norme ISO 846 : Ne favorise pas le développement des champignons
- Conformité de sécurité d'approvisionnement par usine certifiée ISO 9001
- Conforme aux exigences des normes EN 13813 avec marquage CE
- Adhérence par traction (NF EN 13892-8) : > 1,5 MPa
- Dureté à la bille selon la norme NF EN 13892-6 : > 130 N/mm^2
- Résistance à l'usure par roulage selon la norme XP P 11-101:Perte de masse moyenne : < 1 g
- Résistance au choc selon la norme NF EN ISO 6272 : IR 207
- Détermination des propriétés de pontage des fissures selon ETAG 022
- Détermination de la tenue à la fissuration respirante sur composite collée sur support béton
- Teinte au choix du maître d'œuvre dans l'ensemble de la gamme du fabricant (12 coloris suivis en stock)
- Exécution et mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant.
- L'entreprise devra avoir une habilitation de pose du fabricant du système présenté.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de parfait achèvement suivant les DTU, normes, avis techniques et prescriptions des fabricants.

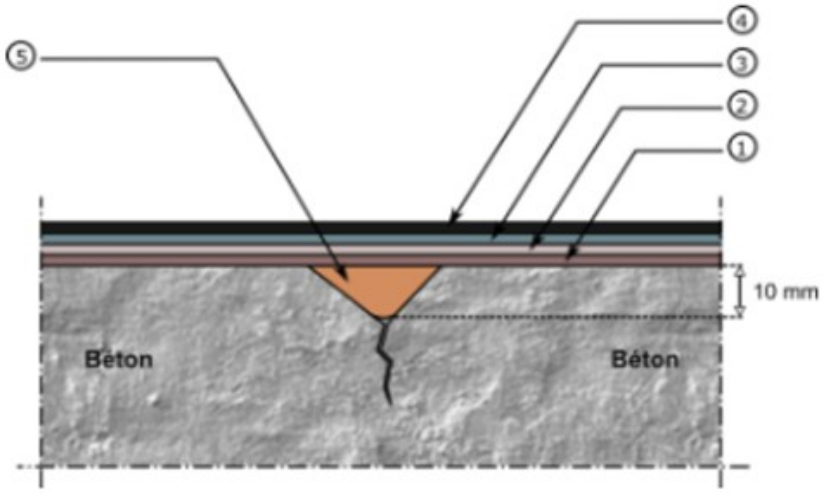
- Fourniture et pose de plinthes de protections rapportés « chasse-roues » y compris toute sujétion d'installation.
 - Localisation : emplacement suivant plan de protection
 - Hauteur : 200mm
 - Epaisseur : 30 à 50 mm

Schémas de principe de mise en oeuvre



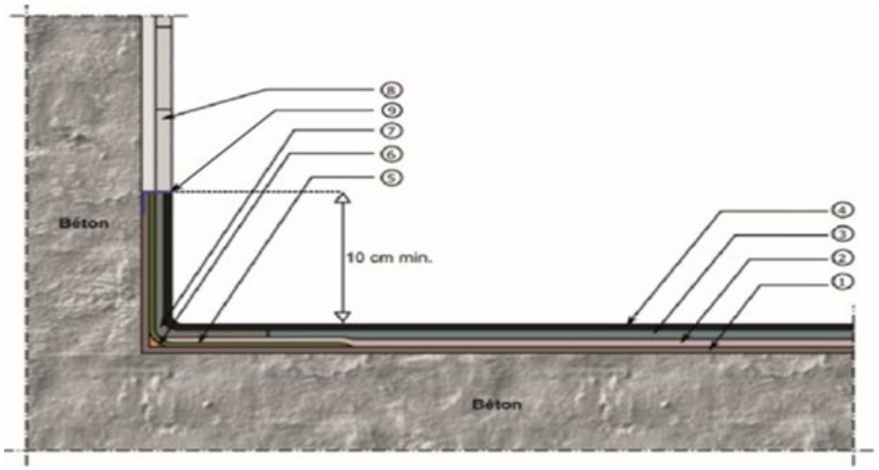
1 : Primaire
2 : Couche de base armée saupoudrée
3 : Couche de masse
4 : Couche de regarnissage

Figure 1 - Traitement des fissures d'ouverture ≤ 0,3 mm sans désaffleure



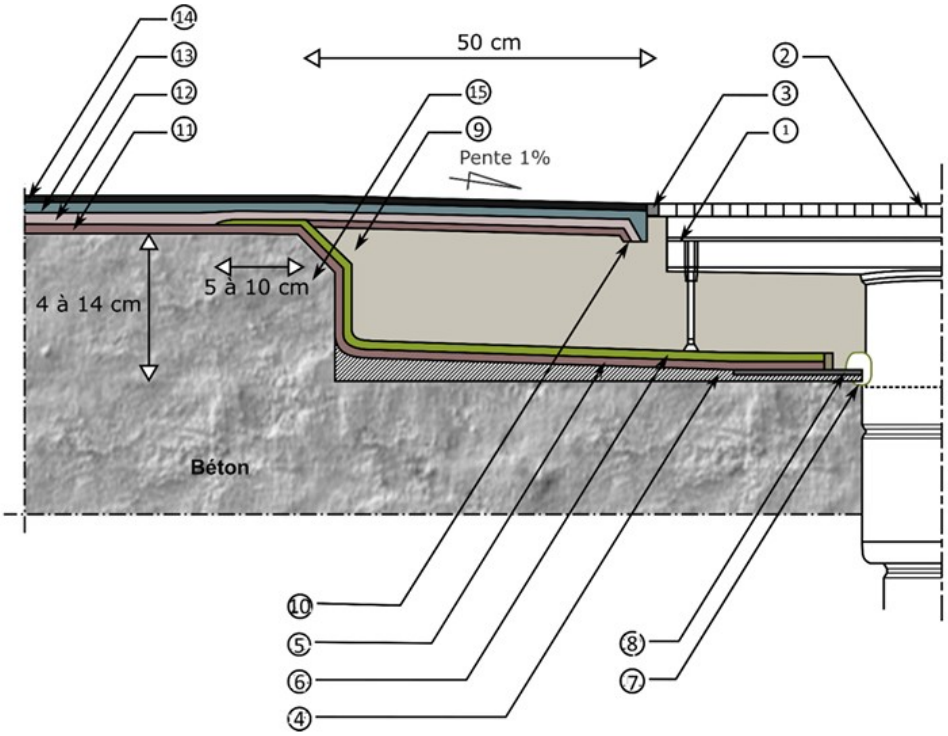
1 : Primaire
2 : Couche de base armée saupoudrée
3 : Couche de masse
4 : Couche de regarnissage
5 : ACCOFIX 3003 +

Figure 2 - Traitement des fissures d'ouverture > 0,3 mm et ≤ 0,8 mm sans désaffleure

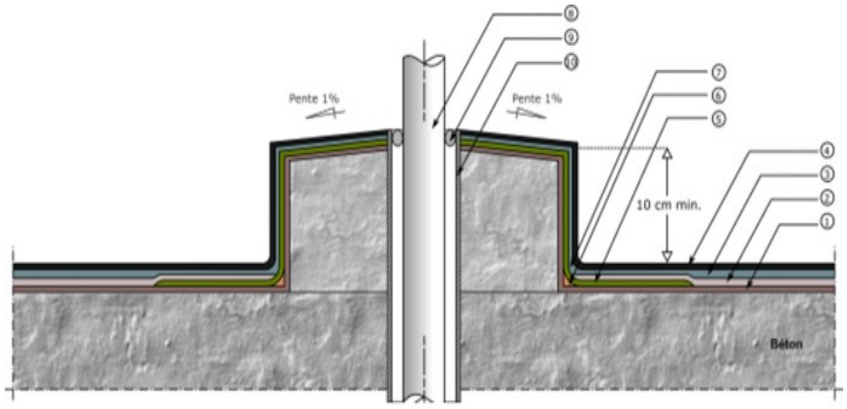


1 : Primaire
2 : Couche de base armée saupoudrée
3 : Couche de masse
4 : Couche de regarnissage
5 : Couche de base armée avec remontée en vertical
6 : Congé en Accofix 3003 + pur ou mélangé avec 25% en poids de quartz 0,1-0,3 mm ou en mortier de résine
7 : Plinthe à gorge en Quartz color
8 : Carrelage (cf diagnostique)
9 : Profil d'arrêt

Figure 3 - Relevé avec une plinthe à gorge sous carrelage mural

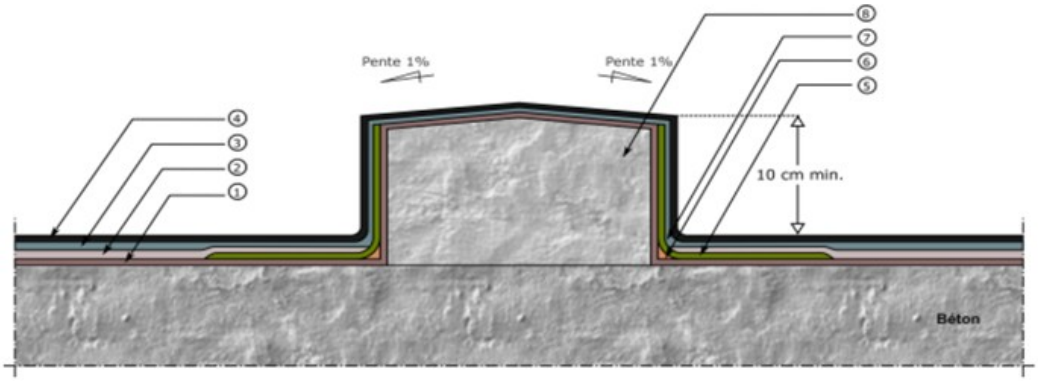


1 : Dispositifs d'évacuation et de collecte des eaux avec platine d'étanchéité
2 : Grille
3 : Joint élastomère
4 : Accofix 3003 +
5 : Primaire
6 : Couche de base armée
7 : Anneau de drainage
8 : Platine d'étanchéité
9 : Mortier de résine
10 : Engravure (10*10 mm)
11 : Primaire
12 : Couche de base armée saupoudrée
13 : Couche de masse
14 : Couche de regarnissage
15 : Support



1 : Primaire
2 : Couche de base armée saupoudrée
3 : Couche de masse
4 : Couche de regarnissage
5 : Couche de base armée avec remontée en vertical
6 : Solin en ACCOFIX 3003 + pur ou mélangé avec 25 % en poids de quartz 0,1-0,3 mm d'un rayon de 5 cm environ
7 : Plinthe à gorge en QUARTZ COLOR
8 : Canalisation
9 : Mastic silicone mono-composant conforme à la norme NF EN 15651-1 de type SIKASEAL 108 sanitaire ou MAPESIL AC.
10 : Fourreau

Figure 13 – Traitement des traversées de canalisations



1 : Primaire
2 : Couche de base armée saupoudrée
3 : Couche de masse
4 : Couche de regarnissage
5 : Couche de base armée avec remontée en vertical
6 : Solin en ACCOFIX 3003 + pur ou mélangé avec 25% en poids de quartz 0,1-0,3 mm d'un rayon de 5 cm environ
7 : Plinthe à gorge en QUARTZ COLOR
8 : Socle

Figure 14 – Réalisation de socle sans étanchéité

2.1.11 LOT N° 11 : MATERIELS INDUSTRIELS DE CUISINE

- Fourniture et montage échelle GN1/1 encastrables 20 niveaux GN1/1 avec roues inox dont 2 roues freinées + verrou de fermeture pour transport y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan
 - Dimensions : 38,5cm x 55,5cm x 173,5cm

- Fourniture et montage d'une table roulante en inox, hauteur 100 cm, longueur 60 cm, largeur 60 cm, dont 2 roues freinées y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan –
 - Dimensions : 60cm x 60m x 100cm

- Fourniture et montage d'un rayonnage mobile en alu anodisé avec 4 niveaux démontable y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : Pour les étagères, emplacement suivant plan
 - Dimensions : 100cm x 50cm x 180cm

- Fourniture et montage d'un rayonnage spécial « réserve épicerie » en alu anodisé avec 4 niveaux démontable y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan
 - Dimensions : 100cm x 50cm x 200cm

- Fourniture et montage d'un roll en alu anodisé avec 3 niveaux démontable dont 2 roues freinées + verrou de fermeture pour transport y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan
 - Dimensions : 71.6cm x 79.4cm x 181.8cm
 - Capacité 400Kg

- Fourniture et montage d'une table inox mobile centrale dont 2 roues freinées et 2 roues fixes y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan
 - Dimensions : 120cm x 70cm x 90cm
 - Capacité 400Kg

- Fourniture et montage d'un meuble de pré-tri en inox avec dosseret, 3 trous vides déchets, 3 portes battantes et rampe à plateau relevable y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan

- Dimensions : 160cm x 98cm x 100cm
- Diamètre trou : 38cm
- Trous vide déchets saillant avec bourrelet caoutchouc, 3 couleurs différentes (6 couleurs au choix du MOA).

- Fourniture et montage d'une étuve inox de maintien en température des plats chaud, sans humidification, porte GN1/1, 15 niveaux espacé de 71cm, 2 roues freinées et 2 roues fixes y compris toute sujétion de montage.
 - Localisation : emplacement suivant plan
 - Dimensions : 52.8cm x 82.1cm x 148.9cm
 - Température pré réglée de 85°C, plage de fonctionnement entre 60°C et 85°C
 - Montée de température rapide : passage de 20 à 85°C en 25 min
 - Mono 230V - Puissance 825W.